

Compte rendu : Conférence Lierre x AgroParisTech Alumni

V.T. : Trois temps de la conférence :

Exploration du passé (Pierre Cornu, histoire du ministère de l'Agriculture).

Discussion des blocages et des voies d'avancée.

Discussions avec le public.

Pierre Cornu : Histoire du ministère de l'Agriculture

Création :

Le ministère est créé de plein droit en 1881, sous l'impulsion de Léon Gambetta, lors d'un moment de conquête républicaine. C'est une reconnaissance du rôle du suffrage universel et du monde agricole et rural. Il s'agit d'une République qui se veut proche de sa population, avec l'idée de progrès.

Évolution :

Sous De Gaulle, loi d'orientation agricole de 1960 :

On peut se demander si ce ministère est un ministère sectoriel comme ceux du Commerce ou de l'Industrie. Dès sa création, il dépasse cette fonction.

Il s'agit de prendre la question agraire à bras-le-corps : la paysannerie est vue comme un socle de la République.

Le ministère traite la production, mais aussi des dimensions sociales, territoriales et environnementales (usages des paysages, systèmes d'assolement).

La France est restée un tissu d'exploitations agricoles jusqu'au milieu du XXe siècle. Le deuil de la civilisation paysanne semble plus tardif qu'ailleurs.

Un ministère total :

Situé à l'interface entre pragmatisme (modernisation, progrès dans les campagnes) et célébration de la France agricole.

Il accompagne et nourrit la modernisation sans se réduire à être une remorque de l'industrie.

Les sciences et les techniques :

L'hygiène et la pasteurisation jouent un rôle central.

La direction du ministère est marquée par un esprit d'ingénieur, donnant une coloration particulière à l'action publique, avec un esprit de synthèse technique.

Georges Pompidou et Edgard Pisani :

Leur rôle et leurs contributions sont à retrouver dans les diapositives.

Le ministère est un miroir des évolutions des Républiques successives.

Co-gestion :

Un système associant fonction publique, syndicalisme et recherche. Aujourd'hui, ce modèle semble en retraite.

Faut-il le renouveler ou construire autre chose pour affronter les défis à venir ?

Sous Edith Cresson, 1982 :

Les syndicats agricoles apparaissent unis dans leur contestation, mais en réalité, leurs positionnements sont divers.

Ministère et question environnementale :

Longtemps, seule la ville était perçue comme polluante.

Depuis les années 1990, des considérations environnementales entrent progressivement dans la modernisation agricole, mais de manière fluctuante.

Un ministère à réinventer :

Les héritages sont forts, mais l'action est entravée par la recherche d'un dénominateur commun entre acteurs.

Difficile de sortir par le haut des crises actuelles.

Questions ouvertes : quel ministère de mission pour quelles finalités ?

Constats et mise en action :

La recherche peut jouer un rôle, mais elle n'offre pas toujours des solutions adaptées aux politiques publiques.

La réflexion à l'échelle territoriale est indispensable.

Trouver de nouveaux récits pour ne pas s'enfermer dans l'idéalisation du passé.

Table ronde : Réactions et analyses

S. Le Foll : Une tentative de réorganisation :

L'agroécologie aurait dû être un axe transversal, déployé à tous les niveaux (formations, organisation de la DGPE).

Ministère complexe :

Responsable des instituts de recherche et de l'enseignement.

Lié à l'Europe et à des problématiques mondiales.

Intégré dans la République, mais confronté à de multiples échelles.

Cinq crises économiques, une crise culturelle :

Aujourd'hui, une crise culturelle majeure remet en question le modèle agricole hérité des lois Pisani, centré sur la production pour alimenter.

La modernisation agricole fondée sur la chimie et la technique doit être repensée pour intégrer les enjeux environnementaux.

Christian Huyghe : Recherche et limites :

80 % de ce que nous consommons passe par l'industrie agroalimentaire.

La crise de la recherche est une difficulté majeure, liée à une quête d'économies d'échelle.

Débats et scénarios :

Les limites planétaires étant dépassées, il est crucial de débattre des trajectoires possibles.

Articuler échelles territoriales et globales pour négocier ces trajectoires.

Blocages structurels :

Les CIVAM peinent à accéder aux instances de décision, malgré leur rôle dans le développement agricole.

Fonds Casdar : sur 100 000 € annuels, seulement 6 % vont aux ONVAR.

Modèle familial contesté :

Continuité historique marquée par le FNSEA, les JA, le Crédit Agricole et les chambres d'agriculture.

La Confédération paysanne défend un modèle familial, mais celui-ci est-il adapté aux enjeux actuels ?

Transition agricole et dépendance au sentier :

Comment reprendre la main sur une dynamique marquée par l'ouverture des marchés et la recherche de productivité ?

Comment ralentir lorsque les effets pervers deviennent dominants ?

Pistes et propositions

Réformer la gouvernance :

Ouvrir les instances de décision à de nouveaux acteurs.

Imaginer de nouveaux outils à l'échelle territoriale.

Vers une agriculture durable :

Mutualisation des assolements pour créer des systèmes partagés à grande échelle.

Valoriser la nature comme ressource.

Repenser les soutiens publics :

Actuellement, 2/3 des soutiens visent à maintenir un système, et 1/3 à en réparer les dégâts.

S'attaquer aux intermédiaires (distributeurs) plutôt qu'uniquement aux producteurs et consommateurs.

Questions Publics

Les projets innovants, tels que les outils de financement pour les services environnementaux ou les nouvelles formes de gouvernance, restent souvent isolés. Ceux qui les portent doivent évoluer dans un monde parallèle, sans être associés aux discussions entre l'État et les acteurs agricoles. Comment remédier à cela ?

Il est indispensable de mieux intégrer ces initiatives au dialogue institutionnel. Cela passe par une réforme de la gouvernance pour permettre à ces projets d'être représentés et soutenus dans les processus de décision, tout en valorisant les solutions qui émergent des territoires.

Comment associer les agriculteurs, qu'ils soient syndiqués ou non, pour porter les transitions nécessaires ? Le ministère a-t-il un rôle à jouer dans la valorisation des pratiques vertueuses qui montrent des résultats prometteurs ?

Oui, le ministère doit devenir un levier pour identifier, soutenir et valoriser les pratiques agricoles positives. Il s'agit d'impliquer l'ensemble des agriculteurs en sortant d'une logique de polarisation, pour construire des alliances et renforcer les coopérations autour de modèles viables et durables.

Le ministère semble subir le cours des événements. Quelle est sa capacité à penser de manière stratégique, notamment en élaborant des scénarios prospectifs ?

Réponses :

S. Le Foll : La mention de la souveraineté alimentaire dans le nom du ministère illustre une approche trop fragmentée. La diminution des fonctionnaires dans les territoires et la centralisation des tâches administratives empêchent le ministère de se projeter stratégiquement. Si aucune orientation politique claire n'est fixée, les réponses resteront limitées à du court terme.

C. Huyghe : Le manque de réflexion conjointe entre les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement est problématique. La clé réside dans la définition d'un système où les deux ministères collaborent pour concilier agriculture et environnement dans les limites planétaires.

P. Cornu : Depuis sa création, le ministère s'est illustré par sa capacité à produire des discours forts. Mais aujourd'hui, il faut se demander si les conditions sont réunies pour une politique publique ambitieuse et opérationnelle. Comment passer des mots aux actes ?

P. Berger : Nous devons accepter que les transformations agricoles et alimentaires bouleversent l'ensemble de la société. Pour réussir, il est essentiel de penser systématiquement le modèle agricole et alimentaire, en favorisant une interaction étroite entre les parties prenantes. Renforcer le lien avec les territoires est crucial : les services déconcentrés doivent jouer un rôle clé dans l'accompagnement de ces transitions.

Conclusion : Un ministère entre héritages et ruptures

S. Le Foll : La diminution des fonctionnaires sur le terrain et une administration recentrée sur des fonctions technocratiques nuisent à la capacité prospective du ministère.

Christian Huyghe : Une réflexion collective Agriculture-Environnement est essentielle pour élaborer un système cohérent et respecter les limites planétaires.

Pierre Cornu : Depuis ses débuts, le ministère s'est distingué par son discours. Mais quelles sont les conditions pour une action politique ambitieuse ?

Perspectives :

Renforcer les liens entre ministère et territoires pour accompagner une transition agricole et alimentaire systémique.

Repousser les crises en redéfinissant les trajectoires agricoles et alimentaires.